



INTÉGRER UN ATLAS DE BIODIVERSITÉ DANS DES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS URBAINS

DÉCEMBRE 2020

Fiche Action - Atlas de biodiversité Intercommunale de Mulhouse Alsace Agglomération



m2A ORTHO 2018 8cm

584
HECTARES
URBANISÉS
ENTRE 2002 ET
2012

26% DU
TERRITOIRE
ARTIFICIALISÉ

58 HA
CONSOMMÉS
PAR AN

Les projets de développement urbain ont des impacts avérés sur la biodiversité et la connectivité du paysage. La prise en compte de ces éléments est importante le plus en amont possible et ce dès la phase de planification dans les documents d'urbanisme.

M2A est une agglomération dynamique avec un territoire en constante évolution et le développement urbain y est important. Le territoire de l'agglomération abrite également une diversité importante d'espèces, de paysages et de milieux naturels. Afin de ne pas perdre de vue les enjeux de biodiversité du territoire, il est indispensable d'intervenir en amont du démarrage des projets d'aménagements.

L'accompagnement et le suivi des porteurs de projets pour une meilleure prise en compte des enjeux liés à la biodiversité est primordial. Les projets potentiellement destructeurs doivent être identifiés pour pouvoir réfléchir à des alternatives.

Le projet d'Atlas de biodiversité Intercommunal de Mulhouse Alsace Agglomération, débuté en 2018, a permis d'identifier des espèces et des espaces à fort intérêt. Cette fiche présente une démarche simple, étape par étape, pour intégrer ces résultats dans le processus de développement urbain. Elle permet d'identifier quand l'implication des différents acteurs est nécessaire.

DE NOMBREUX PROJETS D'AMÉNAGEMENTS

Un certain nombre de projets «potentiels» ont d'ores et déjà été identifiés par l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne.

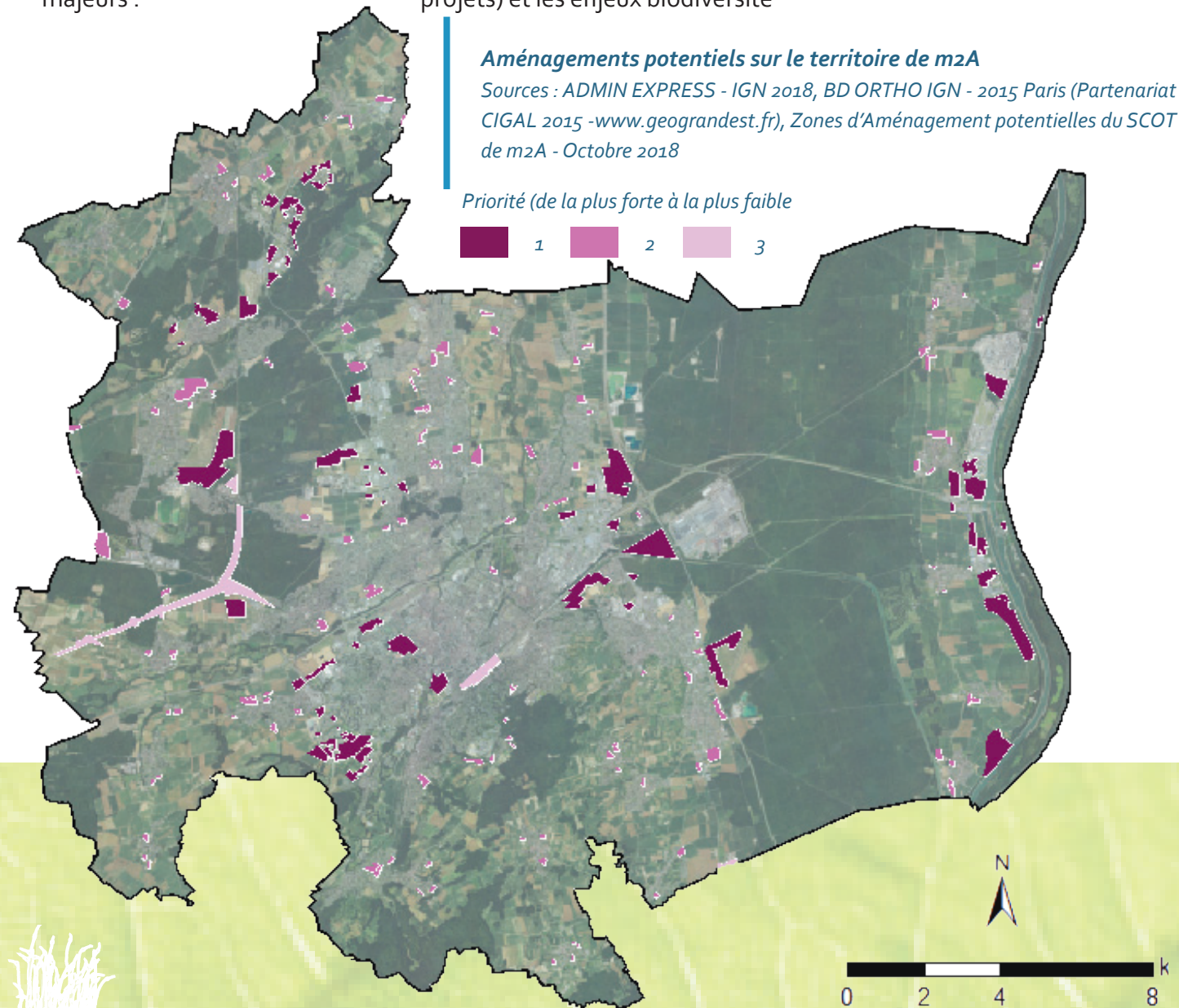
S'agissant principalement de projets d'équipements ou d'habitats, le suivi environnemental de chacun d'entre eux semble impossible. Une hiérarchisation est nécessaire et celle-ci doit se faire sur la base de plusieurs critères, dont trois majeurs :

- la date de réalisation
- le secteur considéré et la proximité avec des zones à enjeux (espèce ou habitats)
- l'ampleur du projet

Une telle priorisation a déjà été faite en 2018 dans le cadre de l'état des lieux de l'Atlas par ODONAT Grand Est. Il conviendra d'actualiser le classement avec des informations plus récentes sur les projets (lesquels sont encore prévus, les nouveaux projets) et les enjeux biodiversité

définis à la clôture du projet. Il est essentiel de travailler en étroite collaboration avec les acteurs impliqués dans la réalisation de projets urbains. La bonne prise en compte des enjeux environnementaux en dépend.

Les étapes clés présentées ci-contre permettent d'optimiser l'intégration de l'Atlas dans les différentes phases d'élaboration d'un tel projet.



PLANIFICATION

- S'appuyer sur l'Atlas pour enrichir le rapport de présentation, le PADD, le DOO, le règlement et les OAP du SCOT et du PLUi *
- Permet d'avoir une vision d'ensemble du territoire pour mesurer les impacts cumulés

* pour plus de détail se référer à la Fiche Action : "Développer la thématique Biodiversité dans un PLUi"

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES

- S'informer des projets potentiels d'aménagement sur l'ensemble de l'Agglomération
- Replacer le projet dans l'espace (contexte paysager, entités éco-géographiques, etc.) et le temps (date de réalisation, etc.)
- Etudier le contexte (Quelles espèces remarquables ? Quelles espèces potentielles Faune et Flore ? Quels habitats ?)
- Identifier et analyser les enjeux du ou des secteurs concernés
- Analyser les impacts potentiels du projet (destructions d'espaces et/ou d'espèces, pollutions, etc.)
- Contacter les experts naturalistes pour des retours d'expérience et de connaissances

ACCOMPAGNEMENT SENSIBILISATION

Du porteur de projet	Des services internes de la collectivité
<ul style="list-style-type: none"> • Informer le porteur de projet des enjeux écologiques existant • Expliquer au porteur du projet les éléments relatifs à la biodiversité présents dans le SCOT et le PLUi • Accompagner le porteur de projet dans le plan de composition du projet en amont du dépôt de permis de construire • Guider le porteur de projet dans l'élaboration de mesures d'évitement et de réduction à hauteur des enjeux (ERC) 	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les services internes des enjeux existant sur le territoire de m2A • Échanger avec les services internes sur les solutions d'évitement et de réduction
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser le porteur de projet et communiquer sur les thématiques inscrites dans le PLUi et les enjeux liés à la biodiversité 	
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les acteurs du territoire et communiquer sur la réglementation des espaces et espèces protégés 	

INSTRUCTION

Permis de construire <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la conformité du permis avec les règles «biodiversité» et la compatibilité avec les OAP • Alerter, le cas échéant, le(s) service(s) concerné(s) pour une analyse complémentaire
Chantier <ul style="list-style-type: none"> • Suivre le démarrage du chantier, et vérifier la conformité avec le permis de construire • Alerter, le cas échéant, le(s) service(s) concerné(s)
Fin des travaux <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la fin des travaux et les aménagements finaux (plantations, mares, etc.) • Alerter, le cas échéant, le(s) service(s) concerné(s)

Actions à réaliser par :

- Le service de transition écologique
- Les services aménagement de m2A et le service Urbanisme de Mulhouse
- Les instructeurs (communes ou service Urbanisme de Mulhouse)



DES AMÉNAGEMENTS BIODIVERSITÉ

Si le terme «aménagement» est bien souvent associé à la construction d'infrastructures urbaines il est néanmoins possible de concilier aménagement et biodiversité.



Éclairage

Prise en compte de la Trame Noire en milieu urbain. Exemple du projet LUCIOLE qui a pour objectif de restaurer la biodiversité du parc de la citadelle à Lille, tout en améliorant la qualité de son éclairage pour les usagers.



Désaménagement d'infrastructures

Création d'un jardin sur l'emplacement d'un parking («Jardin Demain», Ville de Montpellier, 2010)



Aménagements favorables aux espèces

Construction d'hôtels à insectes (ABC Liergues, 2016, ©EricBroutin), pose de nichoirs

À LIRE

> Rapport et Livrables - Atlas de Biodiversité de m2A - 2021

> Atlas cartographique - Atlas de Biodiversité de m2A - 2021

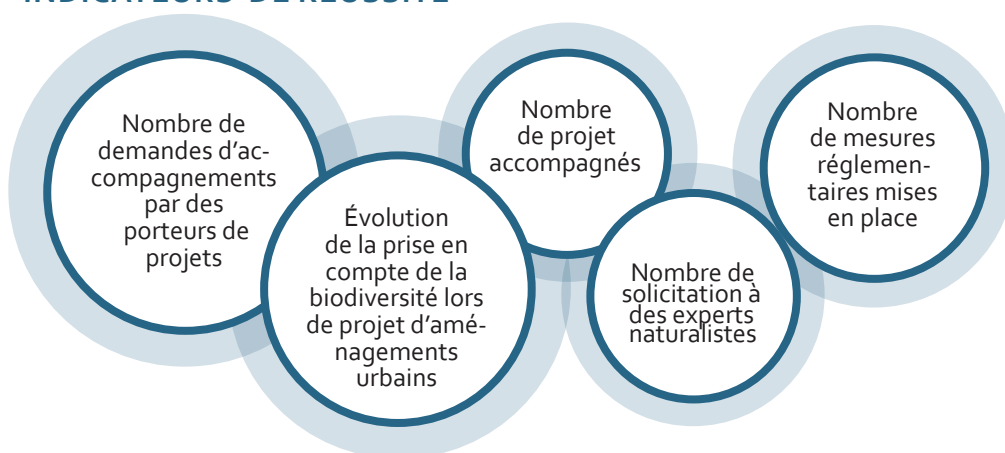
> "SCOT de la Région Mulhousienne" - Approuvé le 25 mars 2019

> PLUi

POUR ALLER PLUS LOIN

> Nord Nature Chico Mendès et LPO, EPF NPdC, Guide Biodiversité & chantiers. Comment concilier Nature et chantiers urbains ?, édition EGF.BTP, Paris - avril 2019

INDICATEURS DE RÉUSSITE



Équipe projet : Sarah Baouch, Aurore Sindt
Cartographies : Aurore Sindt
Mise en page : Sarah Baouch
Validation et relecture : Yves Muller, Anaïs Gsell-Epailly

© ODONAT Grand Est, décembre 2020

Avec le soutien de :

